



**Province de Namur
Groupe Parlementaires.**

PV N° 4 – 2012/2013 - Réunion des 3 comités du 10/01/2013 (art PA 48-f)

Présents : Mme Porphyre C., MM Delchef J.P., Lopez L., Ringlet J., Nivarlet J. membres du CA de l'A.W-B.B.

M Hancotte A. Procureur régional

M Ferrarin B. Président du Conseil d'Appel

M Henquet G., Président du CP, MM.Lauwerys J., Mesureur M. et Dessy G. membres du CP

M Meurice J., Président CJP-Namur, M Hougardy M., membre du CJP

M Trausch G., Président du Groupe des Parlementaires Namurois, MM Servais C., Aigret P et Herquin P., membres du Groupe des Parlementaires Namurois.

Invitées excusées : Mmes Dupuis C. et Labidi Herion N.

Invités excusés : MM Deleuze J.M., Saintviteux B, Verkest L. et Regnier M.

Invitation lancée par le Groupe des Parlementaires (PA48-f), **Mr.Trausch** souhaite la bienvenue, présente ses vœux et propose à l'assemblée, composée cette année d'une importante délégation du CDA, un tour de table vu qu'aucun point n'a été porté à l'ordre du jour, un signe, peut-être, d'un climat serein dans le basket namurois ?

Hancotte A. (procureur) signale qu'en 2012 le nombre de dossiers judiciaires a sensiblement diminué. Cependant il déplore que certains d'entre eux soient plus « graves » voir « tragiques ».

Trausch G. lance le débat au sujet du « sursis dans les sanctions judiciaires ». Hancotte A. explique que lors d'une sanction avec sursis, en cas de récidive, cela engendre automatiquement des peines beaucoup plus lourdes puisque sans sursis. Delchef J.P. abonde dans le sens du procureur et précise d'ailleurs que le CDA pourrait faire une proposition de modification aux Normes de sanctions appliquant sursis pour suspensions supérieures à 2 mois.

Ringlet J. est, par contre, favorable à des peines plus lourdes et sans sursis pour des faits « contre arbitres ». Henquet G. déplore que lors de sanctions avec sursis, le sentiment d'impunité subsiste. A la demande du CJP Namur d'instaurer un sursis pour les amendes, G.Trausch, à l'instar du CJG, précise qu'il n'est pas favorable à cette proposition.

Ringlet J. fait état de fréquents « manquements administratifs » du chef de certains dirigeants de clubs lors de rencontres officielles (fardes avec licences incomplètes, ...).

Aigret P. souhaite savoir si les rapports rédigés par les arbitres sont suffisamment précis dans leur rédaction. Le procureur répond qu'il y a effectivement une sensible amélioration.

Ferrarin B. explique que le Conseil d'Appel est tenu de juger sur des faits concrets. Souvent, il est difficile d'évaluer la gravité de certains gestes et/ou menaces verbales. D'où l'importance d'un rapport bien rédigé par l'arbitre et qui doit concorder avec les faits cités en séance. Porphyre C. précise a contrario, que parfois, la version du joueur n'est pas toujours correctement relatée.

Lopez L. regrette le manque d'intérêt des personnes qui collaborent aux tests concernant le programme « archivage ». Néanmoins certaines améliorations viennent encore d'être

effectuées (transformation des documents Word en documents PDF et encodage plus convivial ...). Il attend les dernières réactions des 10 clubs choisis en AWBB participant aux tests. Il rappelle que le programme devrait être opérationnel pour juillet 2013 tout comme la licence coach avec photo.

Nivarlet J. explique qu'un stagiaire a quitté définitivement le Centre de formation cette semaine. Les résultats sportifs des équipes alignées en championnats sont plus qu'encourageants. Les juniors sont invaincus à l'issue du premier tour du championnat et les filles progressent bien. Il invite l'assemblée à venir les encourager lors des rencontres prévues au Centre ADEPS les dimanches après-midi.

Porphyre C. explique que des projets du Département « promotion » se mettent en place et qu'ils se concrétiseront d'ici peu.

Delchef J.P. se réjouit de voir que « Namur » s'impose de plus en plus comme « capitale forte » du basket francophone. Deux grands rendez-vous incontournables se dérouleront d'ailleurs et bientôt dans le namurois :

- Les JRJ à Belgrade et à Beez le dimanche 20 janvier 2013
- Le Salon des sports les 1-2-3 mai 2013

Delchef J.P. déplore cependant la disparition de 4 clubs namurois. Henquet G. répond que d'un autre côté, le CP a enregistré, cette saison, l'inscription de 20 équipes supplémentaires en championnat. **G.Trausch** précise que si des clubs disparaissent, d'autres se structurent de mieux en mieux et alignent de plus en plus d'équipes, disposant souvent d'infrastructures à plusieurs terrains. Une disparition également liée au carcan administratif et financier de plus en plus lourd qui incombe aux dirigeants « bénévoles » des clubs et organes de l'AWBB et, sans « dirigeant ».... pas de clubs.

Delchef J.P. annonce qu'un courrier de l'AWBB sera bientôt adressé à tous les échevins des sports des communes francophones afin qu'ils collaborent activement à la création de nouveaux clubs. **Servais C.** suggère qu'il y soit précisé que des frais de location trop élevés peuvent être un obstacle à l'accès aux infrastructures communales ou autres. Aigret P. précise que chaque commune agit en toute autonomie (sous la forme d'un subside ou d'une diminution des frais de location).

Herquin P. signale que la multiplication d'équipes dans un même club pose parfois des problèmes d'organisation (tables, chronos ...). Cela commence à se faire sentir au niveau de la P1 (compétition « phare » de notre Province).

Trausch G., en dernier commentaire, constate le manque d'intérêt des clubs à l'égard du plan basket du Ministre des Sports André ANTOINE (un tiers des clubs en AWBB n'ont pas répondu). Il s'agissait là pourtant d'une belle opportunité pour les clubs : à ne pas oublier pour 2013.

Trausch G. remercie tous les représentants des différentes instances pour leur participation active aux débats.

HERQUIN Pascal, secrétaire

TRAUSCH Gérard, président